

CENTENAIRE
DE LA
CAISSE D'ÉPARGNE
DE
GUINGAMP
1835 — 1935

GUINGAMP, le 20 Février 1936.

A Monsieur PAUL LE JAMTEL,

Président du Conseil d'Administration
de la Caisse d'Épargne
de Guingamp.

Mon Cher Ami,

Lorsque vous avez décidé, pour corser l'intérêt de l'Histoire de la Caisse d'Épargne de Guingamp, éditée par vous à l'occasion de son Centenaire, d'y joindre quelques images de la physionomie de la Ville, vous avez fait appel à une vieille amitié pour en sortir quelques-unes de cartons où elles étaient vouées à l'oubli définitif.

Je vous confie ces économies de jeunesse et vous leur assurez un placement profitable, digne de votre sage administration, car vous en prolongez l'intérêt.

Il m'est particulièrement agréable d'associer mon nom à ceux de tant d'autres que j'ai connus, inscrits à toutes les pages de votre palmarès évocateur pour nous d'un passé déjà lointain, dont vous dites la meilleure des qualités : le dévouement désintéressé.

Excusez la faiblesse de cet apport. N'y voyez que l'intention.

Je vous prie de croire, mon Cher Ami, à mes sentiments tout cordiaux.

GEORGE LEFORT.

CENTENAIRE
DE LA
CAISSE D'ÉPARGNE
DE
GUINGAMP

1835 - 1935

ILLUSTRÉ par G.-R. LEFORT

ÉDITIONS L. AUBERT
TI-BREIZ - SAINT-BRIEUC

COMPTE RENDU

de la

Journée du Centenaire de la Caisse d'Épargne

par

Monsieur HALLOUET

Secrétaire du Conseil des Directeurs

30 JUIN 1935

Compte Rendu de la Fête du Centenaire

La Caisse d'Épargne de Guingamp a célébré, le dimanche 30 juin 1935, le centenaire de sa fondation.

Ce centenaire a été célébré d'une façon simple, calme et digne.

Les autorités civiles, militaires et religieuses, tous les Présidents d'œuvres charitables et de bienfaisance, avaient été invités à participer à cette fête de l'Épargne.

Le premier geste de la journée fut de penser aux Morts.

A 10 heures du matin, le Conseil des Directeurs s'est rendu au cimetière de Guingamp pour déposer une gerbe de fleurs sur les tombes de tous les Présidents et Caissiers décédés.

Puis ce fut le tour des malades et vieillards de l'Hospice.

Reçu à l'Hôpital par le Maire de Guingamp, M. Lorgeré, par les Membres de la Commission Administrative et les Religieuses hospitalières, le Comité de la Caisse d'Épargne visita, salle par salle, notre superbe établissement hospitalier.

C'était justement à l'heure du repas ; le menu de ce repas avait été amélioré, grâce au don généreux fait par la Caisse d'Épargne en faveur de l'Hospice.

Cette visite dans les salles, apporta un peu de joie à tous les pauvres gens, pensionnaires de l'Établissement et aux dévouées infirmières et Religieuses.

En visitant la Maternité, la Religieuse signala au Président, M. Paul Le Jamtel, un tout petit, né le matin même.

Spontanément un livret de Caisse d'Épargne de 100 francs au nom de l'enfant fut immédiatement offert à la mère.

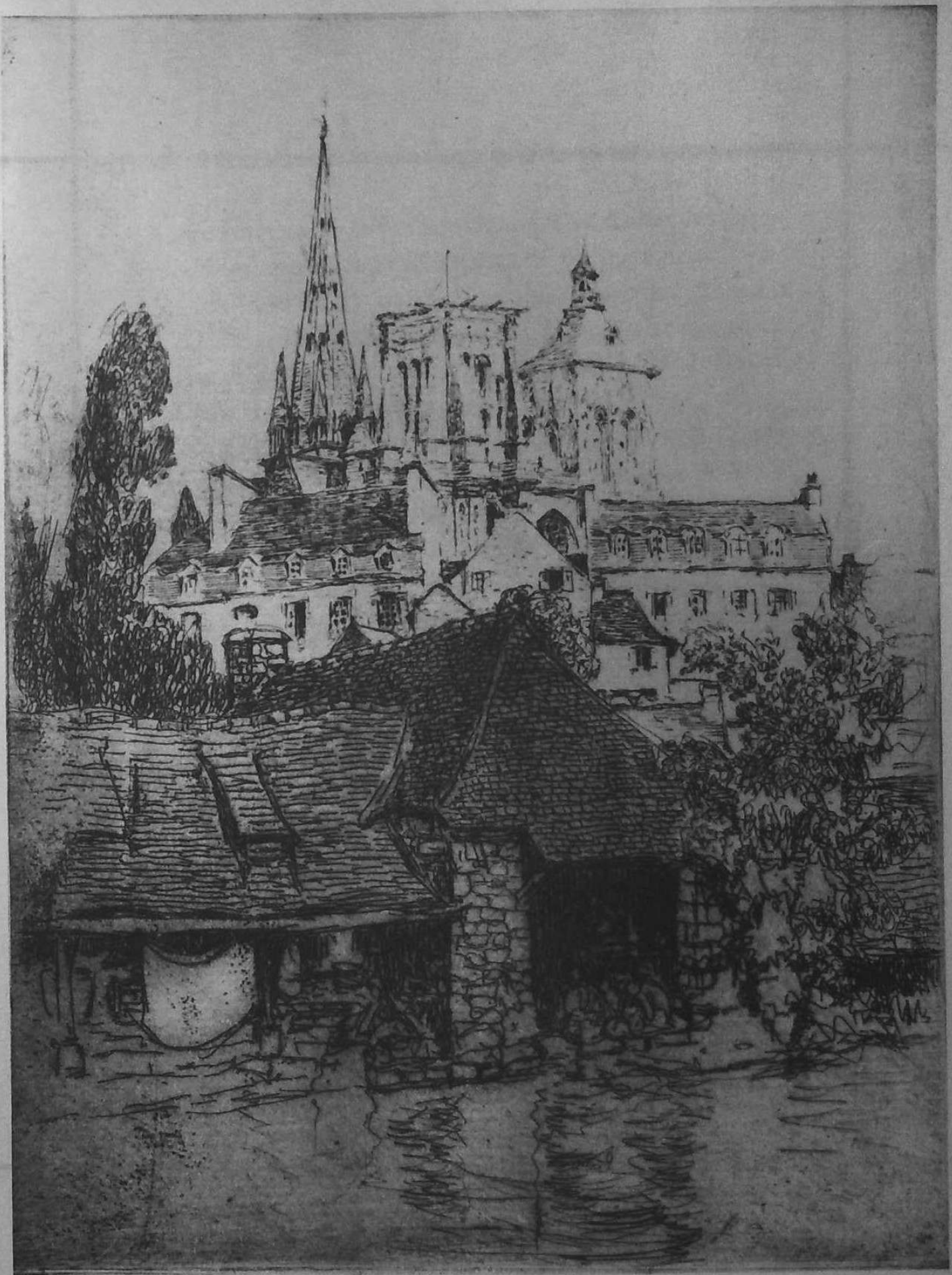
Un vin d'honneur fut ensuite servi par la Commission de l'Hospice.

M. Lorgeré, député-maire, dans une délicate improvisation, sut trouver les mots qu'il fallait pour traduire la reconnaissance des malheureux hospitalisés à l'égard des membres du Conseil de la Caisse d'Épargne.

La cérémonie officielle était fixée à 17 heures au siège de la Caisse.

Elle était présidée par M. Séguin, préfet des Côtes-du-Nord, délégué par M. le Ministre du Travail, de l'Hygiène et de la Prévoyance.

Accompagné de M. Meunier, sénateur et président du Conseil Général, M. le préfet des Côtes-du-Nord fut reçu à sa descente de voiture par M. Giraud, sous-préfet, M. Lorgeré, député-maire, M. Le Jamtel, président du Conseil



d'Administration de la Caisse d'Épargne et toutes les autorités civiles, militaires et religieuses de Guingamp.

Après l'exécution de la *Marseillaise* par la Musique municipale et les présentations faites, M. le Préfet prit place au fauteuil présidentiel, ayant M. Meunier à sa droite et M. Lorgeré, député-maire, à sa gauche.

La salle du Conseil et la façade de l'Hôtel de la Caisse d'Épargne avaient été décorées, avec beaucoup de goût, de drapeaux et de plantes vertes par les soins de MM. Liberge, père et fils, horticulteurs-fleuristes à Guingamp.

La salle était remplie des membres du Conseil d'Administration et de tous les invités de la Caisse comprenant toutes les autorités civiles, militaires et religieuses de Guingamp et du Canton, ainsi que de tous les présidents de Secours Mutuels ou œuvres charitables, bénéficiant des dons généreux faits par la Caisse.

M. le Préfet donna d'abord la parole à M. Le Jamtel, Président en exercice du Conseil d'Administration de la Caisse.

M. Paul Le Jamtel souhaite la bienvenue à tous les hôtes de marque qu'il avait devant lui, et exalta l'effort soutenu, pendant 100 ans, de tous ceux qui dans le passé firent la prospérité de la Caisse d'Épargne de Guingamp.

Il salua les membres présents, signala les dons généreux faits par la Caisse à l'occasion de son centenaire, glorifia le

travail, l'ordre et l'esprit d'épargne de ses concitoyens en indiquant les deux chiffres de 1835 et 1935 :

Actif en 1835	2.002 francs.
— en 1935	15.119.482 francs.

Puis M. le Préfet donna la parole à M. François Hallouët, secrétaire du Conseil des Directeurs, qui résuma l'historique de la Caisse d'Épargne depuis sa fondation jusqu'à ce jour; ce rapport, ainsi que le discours de M. Le Jamtel sont reproduits plus loin; ils serviront à nos successeurs quand, en 2035, ils établiront leur livre d'or à l'occasion du deuxième centenaire.

Après le rapport de M. Hallouët, M. Lorgeré, député-maire de Guingamp, puis M. le Préfet, saluèrent tour à tour les notabilités présentes, firent des vœux pour la prospérité de la Caisse et la séance fut levée.

Les membres de la Caisse d'Épargne et leurs invités se rendirent ensuite à l'Hôtel de France où un vin d'honneur fut offert à la Musique municipale, et de là au Monument des Morts où, après avoir déposé une magnifique gerbe de fleurs, ils observèrent une minute de silence.

Le banquet traditionnel eut lieu ensuite à 19 heures dans la belle salle de l'Hôtel du Commerce décorée avec goût par les soins de M. Georges Lefort, architecte de Guingamp.

Autour de M. le Préfet des Côtes-du-Nord et de M. Paul

Le Jamtel avaient pris place : M. Meunier, sénateur, président du Conseil Général ; M. Lorgeré, député-maire de Guingamp ; MM. Giraud, sous-préfet ; Corbe, président du Tribunal ; Lorgeré père, Auffret, chef de bataillon, représentant le colonel commandant d'armes ; l'abbé Cocaign, représentant le Curé-Archiprêtre de Guingamp ; M. Gleizes, receveur des Finances ; MM. Stéphan, Hallouët, Poullin, Liberge, Léguistin, Couloigner, Le Cun, Lemeillet, Livinec, Dufour, membres du Conseil des Directeurs ; MM. Jubault, Le Fournis et Julienne, membres adjoints ; M. Milon, adjoint au maire, tous les maires du Canton de Guingamp, les membres de la Commission de l'Hospice, tous les présidents des Sociétés de Secours Mutuels de la ville, les membres de la Presse et autres invités.

Au moment des toasts, M. Le Jamtel salua tour à tour, en termes choisis, M. le Préfet des Côtes-du-Nord, toutes les personnalités présentes et présenta les excuses de MM. de Kerouartz, député ; Lehuérou-Kérisel, président de Chambre à la Cour d'Appel de Rennes ; M. le Colonel Loyer ; M. Le Lepvrier, ancien président du Tribunal civil de Rennes ; MM. Augel et Hervé, conseillers d'arrondissement, de tous les présidents des Caisses d'Épargne du Département ; il leva ensuite son verre à la santé de tous et à la prospérité de la Caisse d'Épargne de Guingamp.

Ce fut ensuite au tour de M. Lorgeré, maire ; il salua

M. le Préfet des Côtes-du-Nord et les membres de la Caisse d'Épargne.

Après un mot de M. Meunier, président du Conseil Général des Côtes-du-Nord, qui évoqua devant l'auditoire ses souvenirs de jeunesse, M. le Préfet se lève ensuite et déclare qu'il apporte à la ville de Guingamp le salut officiel du Gouvernement, et, en félicitant les Membres du Conseil d'Administration, au nom du Ministre du Travail confère les décorations suivantes :

Médaille d'Or de la Prévoyance sociale : M. Paul Le Jamtel.

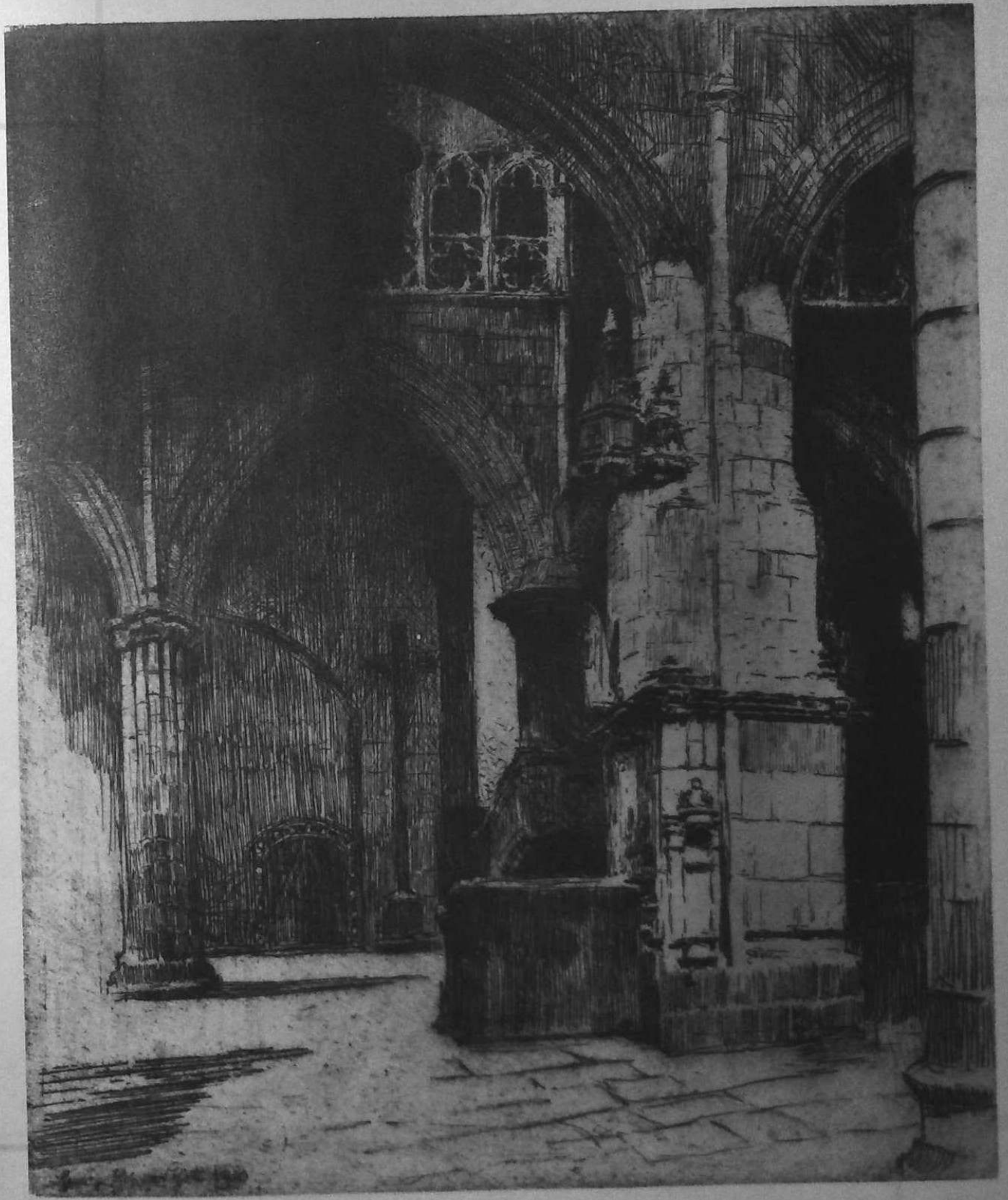
Médaille de Bronze : MM. Couloigner, Hallouët, Le Cun, Léguistin, Lemeillet, Livinec, Stéphan.

Médaille du Travail : M. Henry Louis, sous-caissier.

M. Meunier dit qu'il est autorisé par M. le Ministre du Travail à annoncer à M. Jean Lorgeré père, qu'il est proposé pour le grade d'Officier de la Légion d'Honneur, en récompense des longs services rendus à la Caisse d'Épargne depuis 44 ans (1).

F. HALLOUET.

(1) Cette croix d'Officier fut remise officiellement à M. Jean Lorgeré le jeudi 3 octobre au cours du banquet du Comice Agricole du Canton dont M. Lorgeré est président, par M. Charles Meunier, sénateur, président du Conseil Général des Côtes-du-Nord.



DISCOURS

prononcé par

Monsieur Paul LE JAMTEL

Président du Conseil des Directeurs

à l'occasion

de la Réception officielle à la Caisse d'Épargne

LE 30 JUIN 1935

Discours de M. Paul LE JAMTEL

MONSIEUR LE PRÉFET,
MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL
DES COTES-DU-NORD,
MONSIEUR LE DÉPUTÉ,
MESSIEURS,

Au nom du Conseil des Directeurs, j'ai l'agréable devoir de souhaiter une cordiale bienvenue aux hôtes de marque qui veulent bien aujourd'hui commémorer avec nous le centenaire de notre fondation.

Depuis cent ans, Guingamp possède une Caisse d'Epargne.

La prospérité de cette œuvre nous prouve aujourd'hui que les efforts et le dévouement de nos prédécesseurs ont porté leurs fruits. Plusieurs de ces distingués Directeurs furent nos contemporains et notre souvenir est d'autant plus vivace que tous ont su mener à bien l'institution qui leur était confiée.

Depuis le 30 juin 1835, la présidence du Conseil des Directeurs a été assurée successivement par :

MM. Daguenet	1835-1839
Vistorte.....	1839-1850
Desjars	1850-1872
A. Ollivier.....	1872-1890
L. Ollivier.....	1890-1904
Lehuérou-Kérisel.....	1904-1917
E. Droniou	1917-1920
Le Goffic.....	1920-1931

Parmi ces présidents, M. Louis Ollivier, ancien maire de Guingamp, fut nommé directeur en 1850 ; il a donc passé exactement 54 ans au service de la Caisse d'Epargne, dont 14 ans de présidence.

Après lui, vint M. Lehuérou-Kérisel, que tous ici nous avons connu et aimé, nommé directeur dès 1868, il totalisait 49 ans de présence à la Caisse d'Epargne dont 13 ans de présidence.

L'historique de notre Caisse d'Epargne vous sera fait tout à l'heure, mais j'ai voulu commencer cette séance solennelle en rappelant les noms de ces éminents prédécesseurs, et en saluant leur mémoire et celle de leurs excellents collaborateurs disparus.



Pendant ce siècle, notre Caisse d'Epargne n'a connu que quatre caissiers :

MM Guillaume Lever.....	1852-1865
Emile Lever.....	1865-1871
Louis Le Cun.....	1871-1920
Louis Moron.....	1920-1934

Nous nous rappelons tous M. Le Cun qui a donné 49 ans de sa vie au service de la Caisse d'Epargne ; très dévoué à notre œuvre, il a grandement aidé à sa prospérité.

Que son fils, M. Joseph Le Cun, qui est actuellement l'un de nos collègues, veuille bien recevoir ici et transmettre à sa famille l'hommage du souvenir ému que nous conservons de son regretté père.

Nous ne saurions trop nous souvenir aujourd'hui de M. Louis Moron, qui prématurément a été enlevé l'année dernière à l'affection des siens.

Jeune encore, très actif, il se multipliait pour rendre service, tant à nos déposants qu'à ses chefs. Nous lui devons en ce jour un souvenir spécial, mêlé de nos plus profonds regrets.

En souvenir du rôle qu'il a joué à la Caisse d'Epargne, notre Conseil des Directeurs a nommé, pour le remplacer, sa veuve, Mme Moron, et sa fille comme employée principale. Nous les prions de trouver ici l'expression de la sympathie que nous avons tous pour cet excellent collaborateur.

Afin que cette date du Centenaire fasse époque, nous vous avons demandé, Monsieur le Préfet, de bien vouloir nous faire l'honneur de présider cette cérémonie. Avec la plus grande courtoisie, vous avez acquiescé à notre désir, et en votre personne, le Gouvernement de la République nous prouve tout l'intérêt qu'il porte à notre œuvre, en déléguant près de nous l'un de ses plus éminents représentants : nous vous en sommes infiniment reconnaissants.

M. le Sénateur Charles Meunier, président du Conseil Général des Côtes-du-Nord, a spontanément et très aimablement accepté notre invitation, voulant témoigner ainsi sa sympathie aux Caisses d'Épargne, où depuis cent ans, les économies de plusieurs milliers de déposants ont trouvé un asile assuré tout en produisant d'honnêtes intérêts.

Nous sommes particulièrement heureux de voir parmi nous, M. le Député-Maire de Guingamp, auquel se sont joints MM. les Représentants des corps constitués de l'arrondissement : tous ont voulu prouver ainsi la sympathie qu'ils portent à notre œuvre.

*
* *

Que n'avons-nous, Messieurs, un cadre plus approprié pour vous recevoir ! Il est dans notre intention de construire, bientôt je l'espère, un Hôtel de la Caisse d'Épargne digne de la Ville de Guingamp, mais nous avons tenu,

malgré la modestie de l'immeuble, à ce que cette cérémonie se passe sur le lieu même de nos travaux.

Le Conseil des Directeurs a voulu aussi que ce centenaire soit fêté simplement, mais dignement.

Pour que les Morts aient une juste part dans cette fête, nous irons tout à l'heure, déposer une gerbe de reconnaissance au Monument qui symbolise leur souvenir.

Aux vivants, nous avons décidé de distribuer aussi généreusement, et aussi justement que possible, nos disponibilités entre toutes les œuvres de bienfaisance et de mutualité de la Ville.

Ce matin, nous sommes allés rendre visite aux malades et aux vieillards de l'Hospice où nous avons été reçus très aimablement par M. le président et par MM. les membres de la Commission de l'Hospice, auxquels s'étaient joints Madame la Supérieure et les Religieuses de l'Établissement ainsi que le dévoué personnel.

Nous avons tenu à ce que la jeunesse soit également associée à cette journée.

Qui de nous, ne se souvient d'être venu dès sa tendre enfance, déposer à la Caisse d'Épargne quelques francs, que sou par sou, nos parents nous avaient appris à économiser?

Afin d'inculquer aux jeunes d'aujourd'hui les mêmes principes, nous avons décidé d'offrir à toutes les écoles primaires de la Ville 40 livrets de 50 francs, qui seront distribués

par l'intermédiaire de leurs maîtres et maîtresses aux élèves les plus méritants par leur travail et leur conduite.

Puisse ce stimulant servir de noyau à un pécule qu'ils seront heureux de trouver un jour!

Le public fait confiance aux Caisses d'Épargne.

Comment cette confiance n'irait-elle pas en s'accroissant? De tous côtés ce ne sont que déceptions pécuniaires, intérêts supprimés ou diminués, effondrements inattendus.

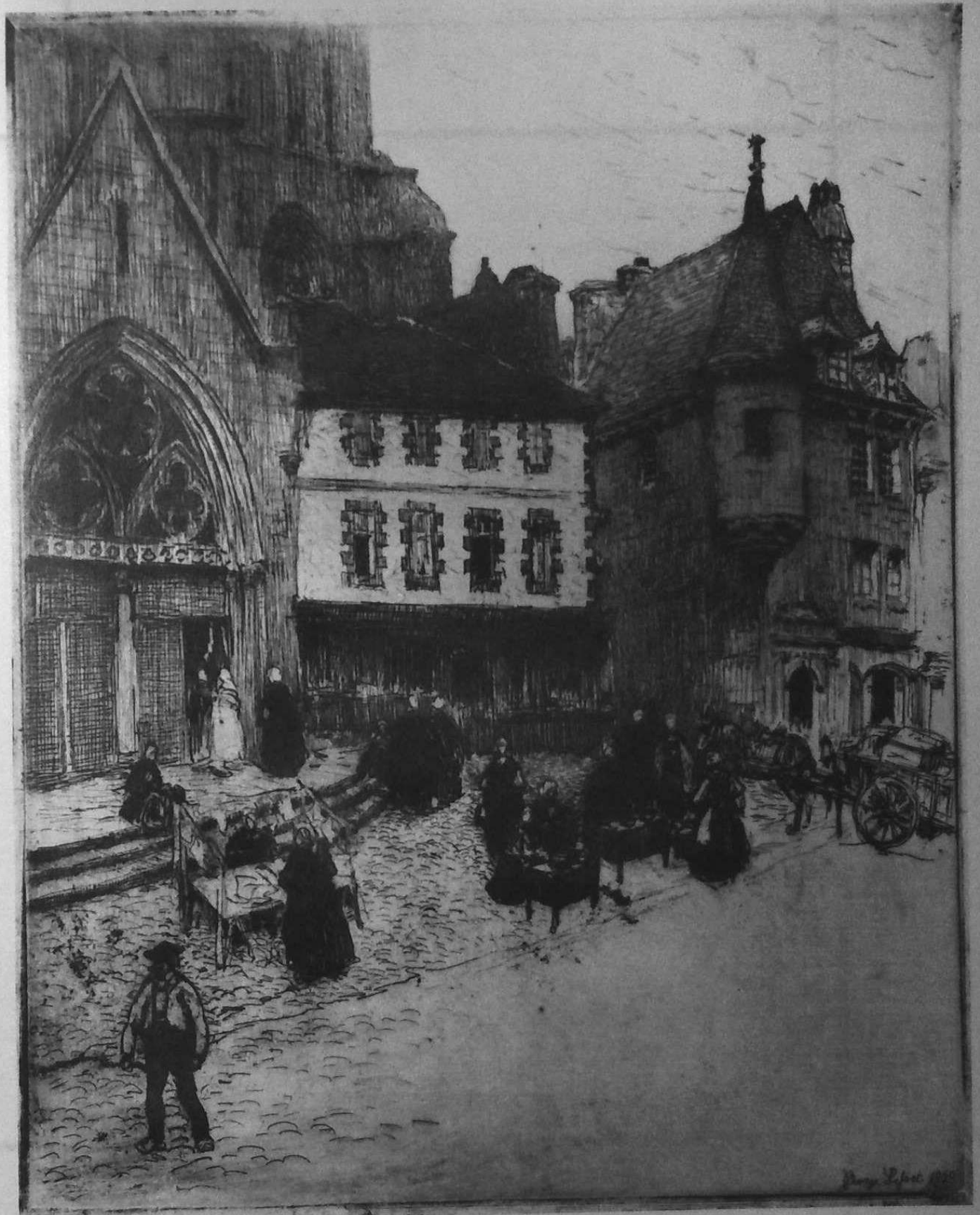
Les Caisses d'Épargne ont toujours fait face à leurs engagements. Elles sont placées sous le contrôle effectif de l'administration des Finances, qui vient encore renforcer de sa compétence la confiance que le public met en elles.

Cette bonne gestion qui ne s'est pas démentie dans le passé, nous tient aussi à cœur.

C'est avec une légitime fierté que j'en rends hommage à tous mes collaborateurs, les remerciant de leur action zélée et efficace.

Notre doyen, M. Jean Lorgeré, ancien maire de Guingamp, compte actuellement 45 ans de service, et il est toujours aussi assidu à remplir ses fonctions de Directeur. Nous lui souhaitons encore de longues années parmi nous.

Mais, comme le disait l'un de nos collègues, notre plus belle récompense, à nous directeurs, c'est la confiance même des épargnants, bénéficiaires d'une si remarquable institution; confiance affirmée par la faveur toujours grandissante



dont elle jouit dans les milieux populaires, et par une prescription dont se célèbre aujourd'hui le centenaire.

En fêtant aujourd'hui ce centenaire, nous glorifions le travail, l'ordre, l'esprit d'économie de nos concitoyens.

Deux chiffres montreront ce qu'a été la prospérité de notre caisse. En 1835, les dépôts atteignirent 2.002 francs, aujourd'hui 1935, les souscripteurs ont en caisse 15.119.412 fr.

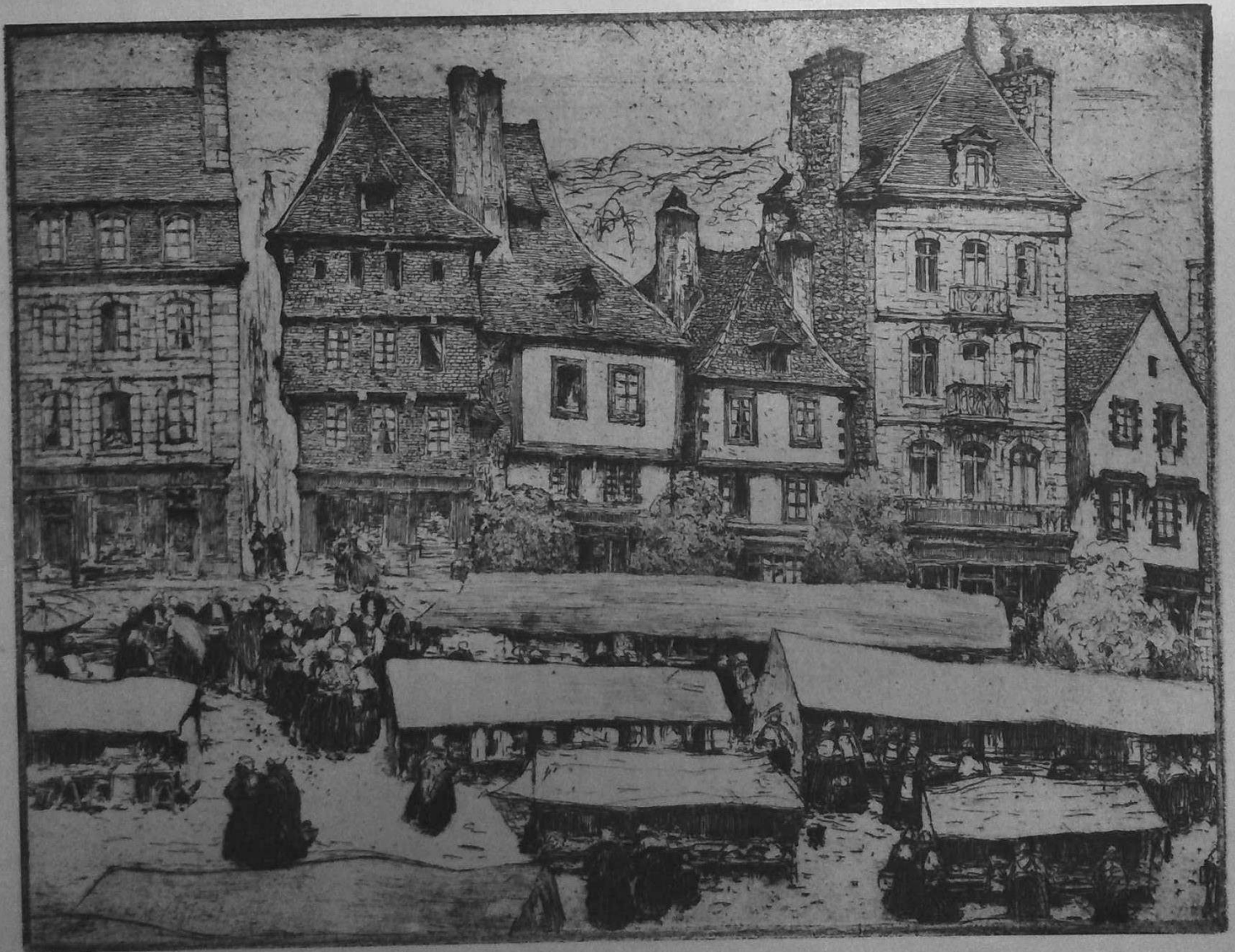
Souhaitons que cette progression continue, car, y a-t-il une preuve plus éloquente du labeur et de la prévoyance de ces Bretons, qui, au moment où ils peinent, pensent à celui où ils ne pourront plus travailler.

Encourageons-les en continuant à gérer convenablement leurs réserves. D'ailleurs en travaillant pour eux, nous collaborons à la prospérité du pays; et n'est-ce pas là en définitive le noble but que doit toujours viser la Caisse d'Épargne de Guingamp?

30 Juin 1935.

P. LE JAMTEL. *

HISTORIQUE
DE LA CAISSE D'ÉPARGNE
par
Monsieur François HALLOUET



HISTORIQUE DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

par Monsieur HALLOUET

MONSIEUR LE PRÉFET,
MESSIEURS,
MES CHERS COLLÈGUES,

Nous avons aujourd'hui l'honneur et la joie de célébrer en votre présence, le centenaire de la création à Guingamp de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance.

En cette solennelle occasion, nous avons le devoir de nous reporter vers le passé et de rappeler aux générations actuelles les noms et les efforts de ceux qui, fondateurs et premiers déposants, furent les pionniers de l'institution de la Caisse de Guingamp ; il importe aussi de suivre à travers cette longue période de cent années l'heureux développement de notre établissement, en fixant ainsi une sorte d'étape d'où il repartira, avec les vœux de tous pour un nouvel essor.

Avec ces intentions, le Conseil des Directeurs a bien voulu me confier la tâche d'établir quelques notes chronologiques pour lesquelles je me permets de solliciter l'indulgence de tous mes auditeurs.

FONDATION DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

La première Caisse d'Épargne créée en France, le fut à Paris en 1817, par Benjamin Delessert. Le nom de ce précurseur est perpétué par un boulevard de Paris qui porte son nom, et sa mémoire vient d'être solennellement honorée au Congrès International de l'Épargne qui se tenait le mois dernier dans notre capitale.

L'exemple donné par Benjamin Delessert fut vite suivi par la province ; Bordeaux, Rouen, Lyon, villes au riche commerce, eurent rapidement leurs Caisses d'Épargne ;

Dès 1834, le chef-lieu de notre département, St-Brieuc, fonda la sienne, et, l'année suivante, l'idée féconde gagnait Guingamp.

Le 4 juin 1835, furent jetés les projets de statuts d'une institution de bienfaisance destinée à recevoir les plus petites sommes que les particuliers veulent y placer ; elle a été décidée et fondée dans un seul but d'utilité publique, et pour offrir à toutes les personnes laborieuses l'occasion de se créer des économies ;

Le titre choisi, que l'institution porte encore aujourd'hui, était celui de Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Guingamp.

La réunion préparatoire avait eu lieu en l'étude de
M^e Clech-Kerthomas, notaire.

Etaient présents :

MM. Joseph Plessis.
Barthélémy Desjars.
Yves Joanny.
Charles Raoul.
François-César Rouxel.
Louis Ollivier.
Jean-François Le Calvez.
Pierre Le Vincent.
Jean-Marie Lalès.
Yves-Louis-Marie Le Poullen.
Joseph-Yves Le Camus.
Simon Joret.
Pierre-Marie Baudouin.
Ange Tropel.
Jean-Louis Le Dihollen,

tous membres du Conseil Municipal.

MM. Antoine Laribe et Yves-Marie Le Clech, médecins.
Julien Thémoin, officier de santé,
Calixte Garlan, Receveur de l'Hospice,
Louis Gélard, Procureur du Roi,

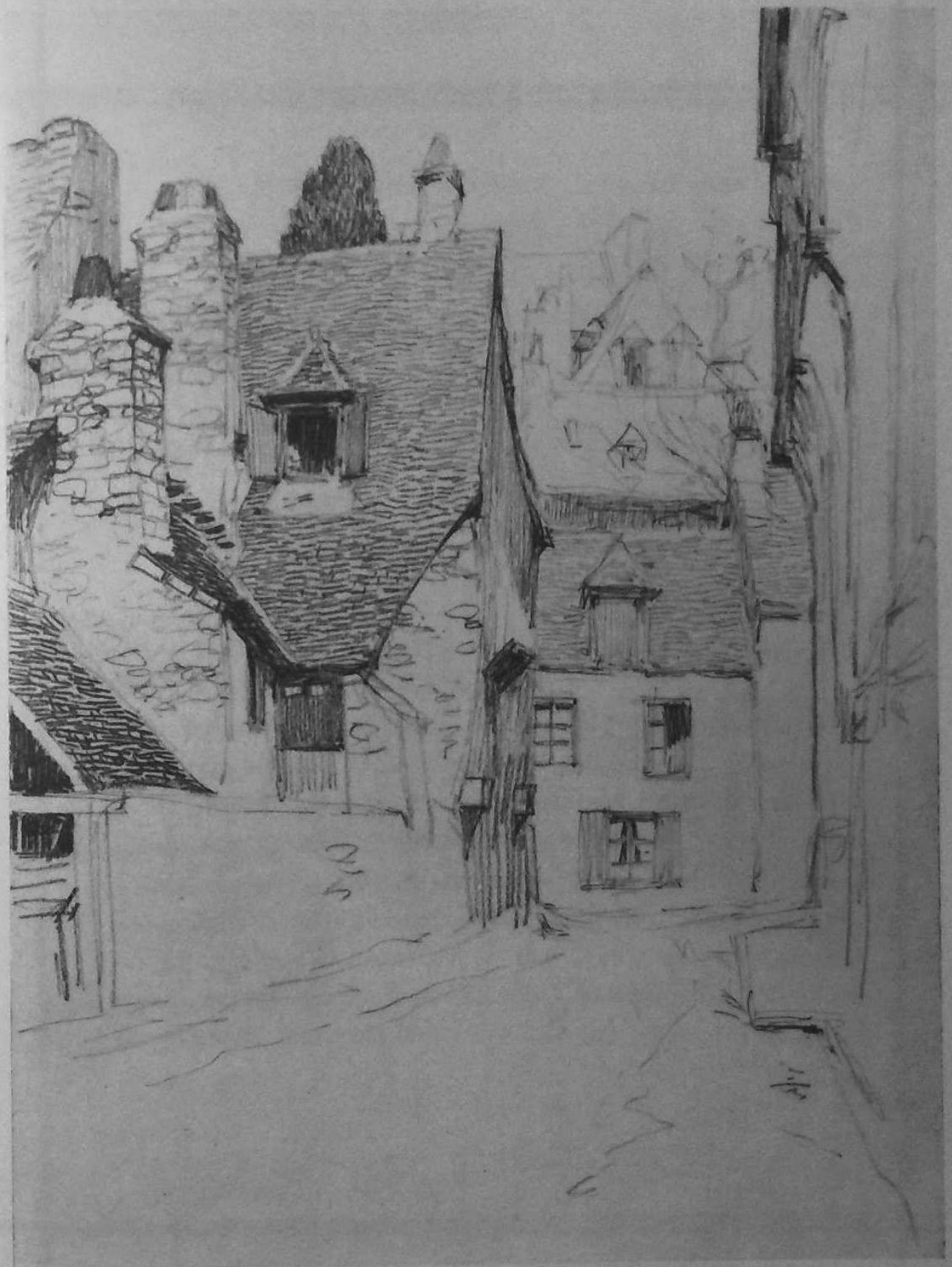
MM. Benjamin Jollivet, Imprimeur,
 Joseph et Armand Blaise, Commerçants,
 Jean-François Urvoy, Commerçant.
 Pierre Le Roy, Avocat,
 Théodore Ribot, Pharmacien,
 Armand de Floyd, Percepteur,
 et Louis Allain, Notaire.

Il nous est agréable de relever parmi les noms de ces membres fondateurs ceux de MM. Plessis, Joret, Jollivet, Le Roy, Allain, Le Calvez, Le Camus, dont les familles sont encore représentées à Guingamp, par des descendants directs.

Les statuts de la nouvelle caisse ayant été approuvés par ordonnance du 30 juin 1835, il y a aujourd'hui 100 ans, les membres fondateurs se réunirent le 9 août de la même année à la Mairie de Guingamp pour nommer un Conseil d'Administration de 12 Membres.

Furent élus :

MM. Daguenet,	par 34 voix.
Desjars, père,	33 —
de Botmiliau,	31 —
Joret, Jacques,	26 —
Le Poullen,	25 —
Le Calvez,	25 —



MM. Vistorte, notaire,	20 voix.
Alexandre Garlan,	19 —
de Floyd,	16 —
Herpe,	16 —
Ollivier	16 —
Plessis,	16 —

Ces douze administrateurs désignèrent ensuite, comme

Président : M. Daguenet,
Vice-Président : M. de Botmiliau,
Caissier-Trésorier : M. Desjars.

Les archives ne donnent aucun renseignement sur la situation sociale de M. Daguenet.

M. de Botmiliau, était l'arrière-grand-père paternel du propriétaire actuel de Montjoie, en Goudelin.

M. Desjars appartenait à une vieille famille de Guingamp, s'occupant de banque et d'escompte.

Déjà, en 1832, les trois membres de ce Comité avaient fondé dans notre ville deux établissements de bienfaisance privée appelés « la Providence » et « l'Ouvroir » ; ces deux établissements occupaient, Place du Château, les bâtiments actuellement tenus par le bureau de bienfaisance municipal.

FONCTIONNEMENT DE LA CAISSE

Période de 1815 à 1870.

Les opérations commencèrent le 21 février 1836.

Les débuts furent modestes ; il n'y avait en caisse qu'une somme de 2.002 francs, sur lesquels mille francs provenaient d'une subvention du Conseil Général des Côtes-du-Nord.

La Caisse acceptait tout versement depuis un franc, jusqu'à trois cents francs par semaine.

Au début, les opérations furent assez restreintes ; les idées d'épargne et de prévoyance étaient, à l'époque, peu répandues ; en outre, à Guingamp et dans les campagnes voisines, les salaires étant très modestes, les économies étaient difficiles, sinon impossibles à réaliser ; le paysan breton, comme tous les gens qui gagnent péniblement leur vie, se méfiait et hésitait, au début, à prendre le chemin de la Caisse.

Pendant les années 1836 et 1837, il ne fut délivré que 59 livrets, puis 55 en 1838 ; l'avoir de ces 114 déposants était de 53.620 fr., soit pour les trois années une moyenne de 470 fr. par déposant.

On peut retenir comme fait remarquable que ce furent

des ouvriers qui se montrèrent les plus assidus à faire les premiers versements ; le Conseil d'Administration décida d'ailleurs d'accorder aux ouvriers, un intérêt supplémentaire de 1 % par rapport aux autres catégories de déposants ; des primes allouées par de généreux donateurs furent distribuées en concours ouvert chaque année entre les déposants, ouvriers, domestiques, marins et soldats.

Le premier concours donna les résultats suivants :

1^{er} Toudic Pierre, couturier, ayant déposé 36 francs dans l'année en 29 versements ;

2^e Hamon Mathurin, tisserand, 42 fr. en 25 versements ;

3^e Jégou Pierre, carrier, 25 fr. en 11 versements ;

4^e Le Boudier Jean-Marie, menuisier, 79 fr. en 20 versements ;

5^e Orveillon Guillaume, jardinier, 33 fr. en 10 versements.

Ces concours, ou plutôt les chiffres qu'ils font ressortir, peuvent nous sembler aujourd'hui quelque peu originaux et puérils ; ils n'en témoignent pas moins d'un zèle louable de la part des fondateurs, pour encourager les travailleurs à prendre le plus souvent possible le chemin de la caisse, pour y placer leurs économies si minimes qu'elles fussent ; les résultats de cette encourageante propagande ne furent d'ailleurs pas longs à se faire sentir : les déposants devinrent de plus en plus nombreux, et le montant des sommes déposées atteignit bientôt un chiffre important.

En 1839, M. Daguenet, président-fondateur, qui était fort probablement fonctionnaire des Finances, démissionnait par suite d'un changement de résidence. Dans une séance d'adieux, M. Desjars, qui présidait, exprima les vifs regrets que ce départ causait à tous, ainsi que la grande reconnaissance due par la Caisse à son dévoué président-fondateur.

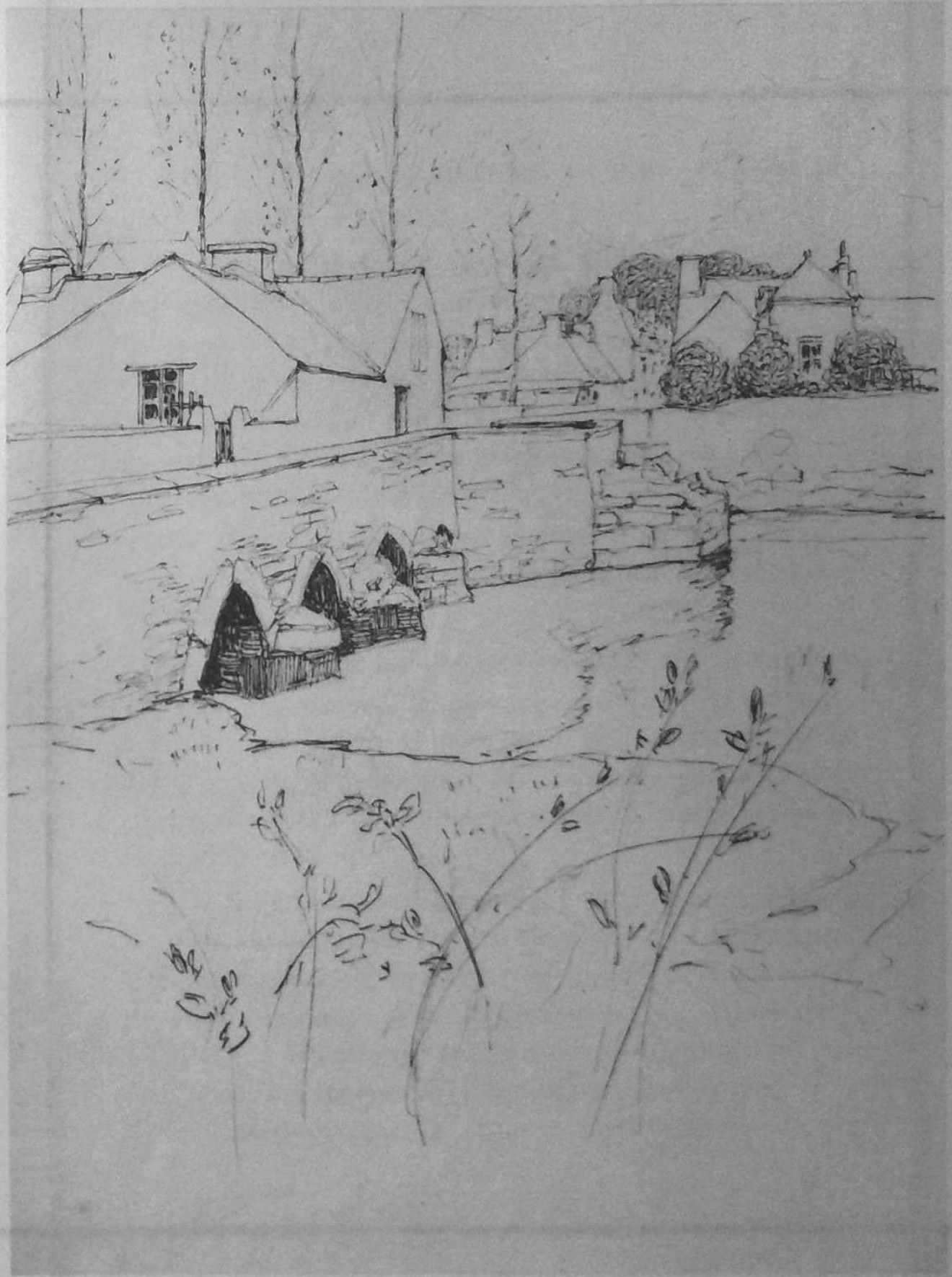
M^e Vistorte, notaire, fut alors nommé président, et, premier appointé de la Caisse d'Épargne. M. Philippe fut chargé des écritures, moyennant une indemnité de 200 fr. par an.

La prospérité de la Caisse se développant sans cesse, il fut nécessaire, dès 1845, de créer un poste de caissier et M. Guillaume Lever en fut le premier titulaire.

Vint alors la période troublée de 1848; par suite du changement de régime et de nouvelles dispositions législatives concernant les Caisses d'épargne, celle de Guingamp, connut alors une certaine gêne et le taux de l'intérêt fut réduit à 3.75 %.

Une statistique établie à cette époque, faisait ressortir le caractère populaire de l'institution puisque le montant des dépôts qui s'élevait à 208.744 fr., appartenait pour moitié à des déposants exerçant la profession d'ouvriers, de domestiques, d'employés, de marins et de soldats.

En 1850, M. Louis Ollivier, que beaucoup d'entre nous ont connu, entra au Conseil d'Administration; il devait



en faire partie comme directeur, secrétaire et président pendant plus de 54 années.

En cette même année 1850, M. Guillaume Lever fut confirmé dans ses fonctions de caissier, avec des appointements annuels de 300 fr., et 1 fr. 50 par compte de déposant; il fut astreint à un cautionnement s'élevant à 2.000 francs; au 31 décembre de cette année, l'avoir des 513 déposants était de 70.000 francs, soit en moyenne 125 francs pour chacun d'eux.

Dès 1852, les opérations devinrent de plus en plus nombreuses, un censeur fut désigné pour la vérification des comptes.

En 1855, les 7/8 des déposants avaient un compte de 500 francs maximum, la moyenne générale ressortissant à 225 fr.; ces chiffres, compte tenu de la situation sociale des déposants, et de la valeur de la monnaie à cette époque, sont révélateurs d'une certaine prospérité, même parmi les classes laborieuses.

M. le Sous-préfet de Guingamp, à cette époque, félicitait les directeurs pour les résultats obtenus et l'Administration des Finances fit demander qu'on étudiât la possibilité de créer des succursales à Rostrenen (44 kilomètres), à Callac (32 kilomètres) et Pontrieux (16 kilomètres); on était alors à l'époque des communications lentes, et le Conseil répondit que la distance trop éloignée de ces

chefs-lieux de canton ne permettait pas une surveillance directe et efficace des succursales envisagées.

Notons en passant que la question des succursales est actuellement remise à l'étude, et qu'elle est susceptible d'aboutir prochainement, tout au moins en partie.

Les archives nous donnent, pour 1860, une nouvelle statistique : le 1^{er} rang pour le nombre des livrets revient aux ouvriers, journaliers, petits commerçants et fermiers, le 2^e aux domestiques, le 3^e aux mineurs, le 4^e aux professions diverses (classification un peu élastique), le 5^e aux militaires et le 6^e aux employés.

De 1861 à 1869, la caisse est en progrès continu. En 1867, un bond fantastique : le montant des dépôts, en vrais et loyaux francs or, accuse une augmentation de 350.000 fr. sur 1866.

De 1848 à 1868, l'avoir de la caisse passait ainsi de 244.049 fr. à 702.711 fr., signe indéniable d'une période de prospérité que les conditions économiques de l'époque développent sans cesse, malgré les guerres de Crimée, d'Italie et du Mexique. L'industrie prenait alors un essor rapide, l'établissement du libre échange favorisait le commerce et l'agriculture, concurremment avec la construction des chemins de fer qui favorisait les transports.

En 1865, M. Guillaume Lever, fut remplacé dans ses fonctions de caissier par son fils M. Emile Lever ; ce dernier démissionna en 1870, pour aller seconder son beau-

frère, M. Tanvez, dans la direction de l'usine de la Tourelle.

En 1871, M. Le Cun, père, remplaça M. Emile Lever, comme caissier; le cautionnement du nouveau titulaire était fixé à 8.000 francs.

Période de 1870-1914.

Puis vint l'année terrible. La guerre de 1870-1871 eut sur la situation, de la Caisse de Guingamp, comme sur toutes les Caisses françaises, de fâcheuses répercussions.

Le 21 août 1870, il y eut une poussée anormale dans les demandes de retraits; pourtant celles-ci qui s'élevaient à 58.000 fr., furent toutes satisfaites dès le dimanche suivant 28 août; pendant la guerre le montant des dépôts diminuait de 32.200 francs; mais il faut signaler qu'une large part de cette somme fut consacrée à des souscriptions à l'emprunt de la libération du territoire, geste à l'honneur de nos populations, dont le patriotisme n'a jamais été en défaut, pas plus pour apporter de l'argent que pour servir sous les drapeaux.

La guerre finie, M. Desjars démissionnait en 1872, et était remplacé par M. Auguste Ollivier, devenu plus tard sénateur des Côtes-du-Nord.

Les années se succèdent ensuite sans histoire, la progression de la Caisse est continue; en 1882, l'augmentation du capital est de 190.000 fr.

Vient alors la sérieuse crise agricole de 1887, les retraits dépassent les dépôts de 97.000 fr.; mais en ces temps heureux, les crises n'étaient que passagères et la situation fut vite rétablie.

En septembre 1881, décédait M. Bizos, bienfaiteur de la ville de Guingamp, et membre du Conseil. Le 31 décembre de cette même année, M. Louis Ollivier, maire de Guingamp, remplaçait à la présidence M. Auguste Ollivier, son père démissionnaire.

En 1889, la Caisse était en deuil de son ex-président, M. Desjars.

Pendant de longues années, M. Desjars avait donné en son propre domicile, l'hospitalité à la Caisse d'Épargne. Le concierge de la mairie, pour une gratification de 20 fr. par an, apportait chaque dimanche les registres de caisse à l'Hôtel de Ville, chez le caissier.

Plus tard, les opérations prenant de l'ampleur, la Municipalité de Guingamp mit à la disposition de la Caisse un local situé dans la cour de la Mairie, local qui existe encore et sert d'abri aux archives.

Enfin en 1888, les locaux de la Mairie, s'avérant insuffisants et la Caisse disposant alors d'un avoir personnel de 40.000 fr., on adopta le principe de la construction d'un immeuble pour abriter les bureaux et pour servir de logement au caissier; une Commission spéciale fut nommée à cet effet; ses travaux aboutirent à l'achat d'un ter-



rain, payé à M. Harscoët le prix élevé pour l'époque de 20 fr. le mètre carré, et à la construction d'un hôtel.

M. Huet, père, entrepreneur à Guingamp, avait traité à forfait pour la construction, moyennant une somme de 15.000 francs, tous travaux imprévus compris.

L'hôtel de la Caisse d'Epargne, où nous vous recevons aujourd'hui fut achevé en 1891 et la Caisse en prit possession immédiatement.

Cet hôtel ne répond peut-être pas à l'heure actuelle, aux conditions exigées pour les bureaux et logement du caissier ; nous recherchons maintenant un terrain, convenant à l'édification d'un immeuble digne de la ville de Guingamp et de l'importance acquise par sa Caisse d'Epargne. Nous ferons sur ce point confiance à M. Lefort. N'a-t-il pas en effet doté St-Brieuc d'une Caisse d'Epargne dont la disposition moderne s'accompagne d'un cachet vraiment artistique ?

De 1890 à 1904, la situation de la Caisse est allée en prospérant, sauf dans les années 1893 et 1894, où furent enregistrées des diminutions d'avoir s'élevant respectivement à 27.000 fr. et 71.826 fr 51. C'était le résultat de la préparation et du vote d'une loi nouvelle sur le fonctionnement des caisses d'épargne, loi qui avait apporté une certaine incertitude parmi les déposants.

En 1904, le Conseil d'administration fut endeuillé par la perte de M. Louis Ollivier, qui en avait fait partie pen-

dant 54 ans, sans interruption de 1850 à 1904. M. Louis Ollivier avait été maire de Guingamp, et il était aussi le fondateur d'une autre société de prévoyance, aujourd'hui œuvre fort prospère : la Société de Secours Mutuels de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Guingamp.

M. Louis Ollivier fut remplacé à la Présidence par M. Lehuérou-Kerisel.

En 1911, les dépôts sont pour l'année en augmentation de 300.000 francs.

A cette époque, le caissier, M. Le Cun fit la demande qui fut agréée, d'être logé gratuitement.

Le Conseil des directeurs décidait, en 1913, de s'adjoindre trois administrateurs suppléants. En cette dernière année heureuse les affaires étaient prospères, il y avait du travail pour tous et chacun pouvait épargner sans trop de peine.

Mais la guerre survient :

En 1914, quelques administrateurs sont mobilisés aux armées ; ceux qui restent assurent le fonctionnement de la Caisse, les opérations continuent aussi régulières qu'auparavant ; elles sont d'ailleurs facilitées par le moratoire partiel qu'a sagement décrété le gouvernement, pour éviter toute fâcheuse panique ; les retraits sont d'abord limités à 50 fr. par déposant et par semaine.

En 1914, le boni de l'année est réparti par moitié entre

la Croix-Rouge et l'Œuvre de secours aux prisonniers de Guerre.

En 1915, la Caisse contribue au placement de l'emprunt pour une somme de 133.000 francs.

Cette année fut aussi celle de la mort au champ d'honneur du maire de Guingamp, le commandant Billot, membre de la Caisse. Il tomba glorieusement à Langemarck, parmi ses hommes qui l'appréciaient et l'aimaient, comme l'avaient fait auparavant ses compatriotes guingampais, qui estimaient également en lui un administrateur dévoué, aimable et toujours prêt à rendre service.

La Caisse d'Epargne eut à déplorer en 1917, la disparition de son président M. Lehuérou-Kerisel, qui, administrateur clairvoyant, avait honoré le Conseil pendant plus de quarante ans.

M. Edouard Droniou fut alors nommé Président.

La Caisse toujours dévouée à la cause du pays, avait en 1917, placé 176.000 francs d'emprunt 4 %.

On connaissait alors toutes sortes de crises des matières premières et pour parer tant soit peu à celle du papier l'on dut vendre les vieilles archives de la Caisse de Guingamp.

Enfin cessèrent les hostilités et les affaires reprennent, la situation de la caisse continuera à se développer favorablement.

Le 22 juin 1920 décédait celui qui fut le principal artisan de la prospérité de la caisse de Guingamp, son caissier

depuis 1871, M. Le Cun ; il s'était toujours intéressé à développer le goût de l'épargne ; il avait travaillé sans répit à faire progresser le rendement de la Caisse, en y attirant de nombreux déposants auxquels il prodiguait ses conseils éclairés.

En récompense d'un attachement de 49 ans à une société de prévoyance, le Gouvernement avait attribué à M. Le Cun la médaille de vermeil de la Mutualité.

M. Le Cun avait eu comme collaborateur depuis 1902 M. Henry qui continue toujours à rendre à la Caisse des services fort appréciés.

M. Louis Moron qui assistait M. Le Cun depuis 1914, fut désigné comme caissier titulaire.

Le président de la Caisse, M. Edouard Droniou mourait en 1920, et M. Louis Le Goffic, alors maire de Guingamp, fut appelé à le remplacer.

Le Conseil d'Administration eut en 1924, la satisfaction de voir récompenser deux de ses directeurs : MM. Lorgeré et Le Jamtel, pour leurs longs et loyaux services, recevaient respectivement une médaille d'Or et une médaille d'Argent.

Nos deux collègues avaient d'ailleurs des titres éminents à la reconnaissance du Gouvernement, puisque tous deux, M. Lorgeré et M. Le Jamtel depuis 1934 ont été nommés dans la Légion d'Honneur pour leur civisme et leur dévouement à la chose publique.



M. Louis Le Goffic, président depuis 1920 et maire de Guingamp dans l'intervalle, disparut en 1931, regretté de tous pour son attachement aux intérêts de la ville de Guingamp.

M. Le Jamtel, notre distingué président actuel, fut nommé en remplacement de M. Le Goffic, et nous espérons qu'il restera pendant de fort longues années encore à la tête de notre Conseil.

L'an dernier, nous avons eu le regret de perdre prématurément notre dévoué caissier, M. Louis Moron et, en témoignage de notre sympathie, nous avons été unanimes à choisir sa veuve, Mme Moron, pour le remplacer.

Somme toute, de l'exposé que je viens de vous faire, exposé dont je m'excuse de n'avoir fait qu'un aride développement de dates et de faits, dont l'essentiel consiste en opérations comptables, il résulte que, comme les peuples heureux, la Caisse d'Épargne de Guingamp n'a guère eu d'histoire.

Depuis sa création elle a constamment reçu les félicitations de ceux qui furent appelés à la contrôler, receveurs et inspecteurs des finances.

La tenue des registres, la situation de caisse ont toujours été impeccables; jamais il n'y eut de panique à ses guichets, et on n'enregistre que des minimes erreurs de comptes.

La confiance a toujours régné parmi nos déposants et nous pouvons avoir la fierté de jeter ce bilan :

Actif en 1835.....	2 002 francs
Actif en 1914	3.138.567 francs or
Actif fin 1934.....	15.119.492 fr. de 1928

La fortune personnelle de la Caisse atteint aujourd'hui la coquette somme de 556.689 francs.

Les chiffres ci-dessus sont, je crois, la plus éclatante justification des éloges que l'on doit adresser à tous les administrateurs qui, depuis 1835, se sont succédés à la tête de la Caisse d'Epargne de Guingamp.

Depuis les fondateurs MM. Daguenet, de Botmiliau et Desjars, à ceux qui la servirent si longtemps comme les membres de la famille Lever-Tanvez, encore si heureusement représentée parmi nous par M. Jean Lorgeré, comme MM. Louis Ollivier, Desjars, Lehuérou-Kerisel, et M. Le Gun, et à ceux qui siègent aujourd'hui au Conseil, la reconnaissance de tous est due.

Et je saisis ici l'occasion d'un spécial hommage que nous devons au doyen de nos déposants, M. Frédéric Robillard ; il faisait en 1860 son premier versement à notre Caisse et, 75 ans après, nous avons la joie de le saluer présent parmi nous tous, et de lui adresser avec nos félicitations le témoignage de notre profond respect.

CONCLUSION

MONSIEUR LE PRÉFET,
MESSIEURS,

Je vous remercie de la bienveillance que vous m'avez témoignée en écoutant ces modestes notes avec une indulgente attention.

Je fais hommage de ce travail sans prétention aux longues générations d'épargnants qui ont fait le succès de la Caisse d'Epargne de Guingamp dont nous célébrons aujourd'hui le centenaire.

Ceux qui déposèrent ici le montant de leurs économies, furent tous des humbles travailleurs, soldats anonymes de cette grande armée de l'épargne qui, dans les époques les plus troublées, facilita toujours pour notre cher pays les redressements les plus inattendus.

Le travail, la ténacité, l'esprit d'ordre, la confiance dans l'avenir des bons artisans de notre symbolique « bas de laine », ont largement contribué au développement de la prospérité du pays. Chacun d'eux garde aujourd'hui avec

nous la ferme confiance que seront tenues les promesses prodiguées par des voix autorisées dans les congrès et dans les tribunes publiques.

Et alors assurée du respect des contrats, confiante dans les engagements solennels, l'épargne française restera un des éléments essentiels de la grandeur et de la force de notre France éternelle.

30 Juin 1935.

F. HALLOUET,

Secrétaire du Conseil des Directeurs.

Présidents du Conseil des Directeurs depuis 1835

MM.

DAGUENET,	1835	—	1839
VISTORTE, notaire,	1839	—	1850
DESJARS, Hyacinthe, banquier,	1850	—	1872
OLLIVIER, Auguste, sénateur des Côtes-du-Nord,	1873	—	1890
OLLIVIER, Louis, avocat, ancien maire de Guingamp,	1890	—	1904
LEHUÉROU-KÉRISEL, Joseph, avoué	1904	—	1917
DRONIOU, Edouard, notaire,	1917	—	1920
LE GOFFIC, Louis, négociant, ancien maire de Guingamp,	1920	—	1931
LE JAMTEL, Paul, *, négociant,	depuis 1931		



Administrateurs de la Caisse d'Épargne de Guingamp

MM. DAGUENET,	1835	—	1839
DESJARS,	1835	—	1840
DE BOTMILIAU,	1835	—	1841
JORET,	1835	—	1849
LE POULLEN,	1835	—	1840
LE CALVÉZ,	1835	—	1842
VISTORTE,	1835	—	1850
GARLAN,	1835	—	1837
DE FLOYD,	1835	—	1847
HERPE,	1835	—	1837
OLLIVIER,	1835	—	1839
PLESSIS,	1835	—	1851
BOCHER,	1837	—	1849
JOUBAIRE,	1837	—	1849
LE GUERN-DONIOL,	1839	—	1854
BLAISE,	1840	—	1854
DESJARS,	1840	—	1872
TOUSSEUX,	1841	—	1842
LE CAMUS,	1842	—	1861
ROUXEL,	1842	—	1844
BUHOT,	1844	—	1858
LE ROY,	1847	—	1849
BIZOS,	1849	—	1889
LE CAMUS,	1849	—	1858
BRUNOT,	1849	—	1854
DE KERMARTIN,	1849	—	1857
OLLIVIER, Louis,	1850	—	1904
LE LEPVRIER,	1851	—	1884

MM. DE BACOURT,	1852	—	1858
HERPE,	1840	—	1852
BRAU,	1854	—	1858
DE PARCEVAUX,	1854	—	1857
DE LA TRIBONNIÈRE,	1854	—	1857
DE ROSENCOAT,	1857	—	1859
BOSCAL DE RÉALS,	1857	—	1864
BLANCHARD,	1857	—	1859
DAVID,	1858	—	1867
JOLLIVET,	1858	—	1868
BOULLE,	1858	—	1861
EUDE,	1858	—	1864
SORNET,	1859	—	1892
BLANCHARD,	1859	—	1895
LEMASSON,	1861	—	1871
JORET,	1861	—	1870
JÉGOU,	1864	—	1871
DE BOTMILIAU,	1864	—	1881
OLLIVIER, Auguste,	1867	—	1890
LEHUÉROU-KÉRISEL, Joseph,	1868	—	1917
LEVER,	1871	—	1875
LE VINCENT,	1871	—	1873
DESJARS,	1872	—	1889
JOUBAIRE,	1870	—	1881
JÉGOU,	1873	—	1902
NEUMAGER, Louis,	1875	—	1908
JORET,	1881	—	1893
LE BRAS,	1881	—	1890
RIOU,	1884	—	1902
HÉLARY,	1889	—	1920
DRONIOU, Edouard,	1889	—	1920
LORGERÉ, Jean,	1890	—	
DE BELLABRE, Ambroise,	1890	—	1892
PHILIPPE, Frédéric,	1890	—	1900
AULANIER, Jules,	1892	—	1902

MM. LE LEPVRIER, Henri,	1892	—	1914
JORET, Théophile,	1893	—	1902
MORIN,	1895	—	1904
LESCAN DU PLESSIX,	1899	—	1920
MARTIN, notaire,	1900	—	1919
CHARETON, Adolphe,	1902	—	1920
ADAM,	1902	—	1904
LE JAMTEL, Paul,	1902	—	
LE GOFFIC, Louis,	1904	—	1931
TANVEZ, Emile,	1904	—	1927
ANGER, Alfred,	1904	—	1924
LEHUÉROU-KÉRISEL, Frédéric,	1914	—	1926
GENTRIC,	1908	—	1912
GUÉPIN,	1917	—	1920
RONARCH,	1917	—	1930
BILLOT,	1912	—	1914
NEUMAGER, Emile,	1919	—	1927
COLCANAP, Louis,	1920	—	1920
STÉPHAN, Gaston,	1920	—	
LIVINEC, Louis,	1920	—	
THIRIOT, Henri,	1921	—	1925
LE CUN, Joseph,	1921	—	
CHARETON, Paul,	1924	—	1935
POULLIN, Désiré,	1925	—	
LÉMEILLET, Emile,	1926	—	
MARTIN, Louis,	1926	—	1932
HALLOUET, François,	1927	—	
LIBERGE, Julien,	1930	—	
GUILLOUET, Yves,	1931	—	1935
LÉGUISTIN, Pierre,	1932	—	
COULOIGNER, François-Louis,	1935	—	
DUFOUR, Pierre,	1935	—	

Caissiers depuis la fondation

MM. LEVER, Guillaume,	1852	—	1865
LEVER, Emile,	1865	—	1871
LE CUN, Louis,	1871	—	1920
MORON, Louis,  ,  ,	1920	—	1934
M ^{me} MORON, Louis,	1934	—	

Personnel depuis la fondation

MM. PHILIPPE,	1840	—	1844
LEVER, Guillaume,	1845	—	1852
LE CORNEC,	1865	—	1866
FIOT,	1887	—	1905
LEDUC,	1894	—	1901
PERSONNIC,	1901	—	1902
HENRY, Louis,	1902	—	
NICOL, Pierre,	1905	—	1909
MORON,	1909	—	1912
GUERGUIN,	1912	—	1913
KERVOAS,	1913	—	1914
BOUGET,	1905	—	1918
LE CUN, Henri,	1914	—	1918
LISSILLOUR, Pierre,	1918	—	
LE JANNE, Charles,	1918	—	1919
M ^{lle} GALODE,	1919	—	1920
JOURAND, François,	1920	—	
M ^{lle} MORON, Jeanne,	1933	—	

CONSEIL DES DIRECTEURS
de la Caisse d'Épargne de Guingamp
1935

Président :

M. LE JAMTEL, Paul, *, O. P. S., Négociant.

Secrétaire :

M. HALLOUET, François, *, ☉, ☽, ☿, B. P. S., Agent d'assurances.

Administrateurs :

MM.

LORGERÉ, Jean, *, ☽, Médaille d'Argent de la Commission de Ravitaillement, O. P. S., Propriétaire.

STÉPHAN, Gaston, B. P. S., Notaire.

LIVINEC, Louis, B. P. S., Avocat.

LE CUN, Joseph, B. P. S., Pharmacien.

POULLIN, Désiré, Négociant.

LÉMEILLET, Emile, *, ☉, ☽, M. de Mad., M. Coloniale, M. de Chine, B. P. S., Propriétaire.

LIBERGE, Julien, Horticulteur.

LÉGUISTIN, Pierre, B. P. S., Avoué.

COULOIGNER, François-Louis, ☽ et B. P. S., Directeur de Banque.

DUFOUR, Pierre, Retraité.



Jubault (Alfred)



Le Fournis (Jean)



Julienne (Henri)

Directeurs-Adjoints de la Caisse d'Epargne (1935)



Henry (Louis)



M^{me} Moron (Louise)
(Cassière)



Jourand (François)



M^{me} Moron (Jeanne)



Lissillom (Pierre)

Personnel de la Caisse d'Epargne (1935)



Desjars (Hyacinthe)
(1850-1872)



Ollivier (Louis)
(1890-1904)



Ollivier (Auguste)
(1873-1890)



Lehuéron-Kerisel (Joseph)
(1904-1917)



Le Goffic (Louis)
(1920-1931)



Droniou (Edouard)
(1917-1920)

Anciens Présidents du Conseil des Directeurs



Lever (Emile)



Le Cun (Louis)

Anciens Caissiers



Moron (Louis)

Administrateurs adjoints :

MM.

JUBAULT, Alfred, ✱, ☞, Négociant.

LE FOURNIS, Jean, ✱, ☞, Industriel.

JULIENNE, Henri, ☞, ☞, Négociant.

Personnel

M^{me} MORON, Louis, Caissière.

MM.

HENRY, Louis, M. A. Travail, Sous-Caissier.

JOURAND, François, ☞, Employé.

M^{lle} MORON, Jeanne, Employée.

LISSILLOUR, Pierre, Appariteur.

O. P. S. — Médaille d'Or Prévoyance Sociale.

B. P. S. — Médaille de Bronze Prévoyance Sociale.

TABLEAU SYNOPTIQUE QUINQUENNAL

des Opérations de la Caisse d'Épargne de Guingamp
depuis sa fondation

ANNÉES	NOMBRE DE LIVRETS existant à la fin de chaque période	MONTANT SUCCESSIF A LA FIN DE CHAQUE PÉRIODE			
		du solde dû aux Déposants		de la Fortune personnelle	
1835	»	»	»	2.002	—
1840	159	73.922	01	2.522	93
1845	480	178.931	61	2.652	62
1850	513	65.904	29	3.729	92
1855	827	175.553	65	4.997	87
1860	1 256	296.541	12	5.954	09
1865	2.292	554.575	77	7.406	72
1870	3.148	645.232	96	8.638	—
1875	3.432	589.597	01	5.472	47
1880	4.270	805.113	41	6.424	63
1885	5.622	1.670.469	67	13.424	28
1890	7.033	2.115.092	96	28.289	61
1895	8.474	2.571.663	47	46.585	03
1900	9.651	2.604.343	84	68.574	33
1905	9.338	2.493.695	23	94.149	68
1910	9.515	3.010.425	84	122.167	03
1915	9.429	3.138.567	76	150.024	30
1920	9.232	3.203.542	48	122.265	26
1925	7.707	4.692.923	88	227.078	44
1930	7.218	10.727.060	44	361.597	27
1934	6.296	15.696.841	58	631.489	18

Liste des Gravures

de G. R. LEFORT

- Couverture. — Pompe monumentale dite « La Plomée ».
(Cette fontaine, élevée en 1588, fut restaurée en 1745
par le sculpteur Corlay.)
- Page 15. — La Basilique de Notre-Dame de Bon-Secours, vue de
la rivière « Le Trieux » (épreuve directe d'eau forte).
- Page 21. — Intérieur de la Basilique de Notre-Dame de Bon-Secours.
- Page 27. — Intérieur de la Basilique de Notre-Dame de Bon-Secours.
- Page 33. — Portail de la Basilique de Notre-Dame de Bon-Secours
et maison de la duchesse Anne.
- Page 39. — Marché sur la place du Centre de Guingamp et vieilles
maisons.
- Page 45. — Un coin démoli dans la rue du Grand-Trottrieux.
- Page 51. — Vieux pont de Sainte-Croix.
- Page 57. — Vieil intérieur de cour rue Notre-Dame.
- Page 63. — Portail d'une ferme dans les environs de Guingamp.
-

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Compte rendu de la Fête du 30 juin.	13
Discours de M. Paul LE JAMTEL.	25
Historique par M. HALLOUET.	41
Liste des Présidents du Conseil des Directeurs depuis 1835.	71
Liste des Administrateurs depuis 1835.	72
Caissiers et Personnel depuis 1835.	75
Conseils des Directeurs en 1935.	76
Tableau Synoptique Quinquennal.	83
Liste des Gravures de M. G. R. LEFORT.	85

A l'occasion du Centenaire de la Caisse d'Epargne de Guingamp, il a été tiré de cet ouvrage 362 exemplaires :
2 sur véritable Japon Hodomura, marqués A et B,
350 sur Japon M. S. J., numérotés de 1 à 350 et
10 exemplaires d'auteur sur Japon M. S. J.
numérotés de I à X. Cet ouvrage qui
n'a pas été mis dans le commerce
a été achevé d'imprimer
le 12 Mars 1936, par
" Les Presses Bretonnes "
pour le compte de
Louis AUBERT,
Editeur à
St-Brieuc





EDITIONS
L. AUBERT
ST-BRIEUC
